

REGLEMENT DE LA CONSULTATION

Identification du pouvoir adjudicateur

Ville de POUSSAN
Représentée par son Maire Jacques ADGE
1, Place de la Mairie – 34560 POUSSAN
<http://www.ville-poussan.fr>

Type de procédure

Marché réservé au titre de l'article 15 du code des marchés publics pour des entreprises adaptées ou à des établissements et services d'aide par le travail mentionnés aux articles L 5213-13, L5213-18, L 5213-19 et L 5213-22 du code du travail et L 344-2 du code de l'action sociale et des familles, ou à des structures équivalentes, lorsque la majorité des travailleurs concernés sont des personnes handicapées qui, en raison de la nature ou de la gravité de leurs déficiences, ne peuvent exercer une activités professionnelle dans des conditions normales.
Marché à procédure adaptée au titre de l'article 28 du code des marchés publics

Objet du Marché

Prestation de service pour l'entretien d'une partie des espaces verts de la Ville de POUSSAN.

Durée du marché / délai d'exécution

Le contrat de prestation de service est conclu à compter du 1^{er} septembre 2015 pour une durée d'un an avec reconduction tacite dans la limite de trois reconductions soit au plus tard jusqu'au 31 août 2019.

Prestations demandées

Localisation des sites d'intervention :

L'attributaire du marché interviendra sur les sites tels de présenté en détail sur le plan général de situation et les planches cadastrales détaillées jointes en annexes.

Descriptif des tâches à effectuer

- Place de la mairie :

- Taille de haies, débroussaillage
- Nettoyage place parking et massifs isolés
- Désherbage manuel et chimique

- Rue Belvezet :

- Taille des haies, arbustes et mûriers
- Nettoyage
- **Transformateur et le 3 Pins :**
 - Désherbage manuel et chimique
 - Taille des massifs isolés
- **Cabrelou :**
 - Taille des massifs isolés
 - Désherbage manuel et chimique
- **Maleska (parking) :**
 - Taille massif lauriers
 - Désherbage chimique
- **la Gare et l'arrêt de bus :**
 - Tonte du parc
 - Taille des haies
- **Lotissement Les Prades, parking, transformateur :**
 - Taille de haies
 - Taille des mûriers
 - Désherbage chimique, manuel
 - Nettoyage
- **Rond-point de Sète, pointe croisement Chemin des Frères :**
 - Tonte, taille des haies, débroussaillage
 - Nettoyage,
- **Avenue de Bédarieux (Parking école maternelle)**
 - Tonte, taille des haies
 - Nettoyage,
- Rond-Point avenue de Boulogne – avenue de Bédarieux,**
 - Tonte, taille des haies
 - Nettoyage,
- **Chemin de Villeveyrac.**
 - Taille des haies, tonte, débroussaillage
 - Nettoyage,

Le désherbage, lorsqu'il peut être effectué chimiquement, le sera avec un produit conforme aux normes européennes en vigueur concernant son impact sur l'environnement. Le prestataire fournira la fiche technique de donnée de sécurité du produit utilisé par les personnels du prestataire.

Le prestataire, attributaire du marché, interviendra selon un planning de travail à l'année qu'il soumettra au maître d'ouvrage. Ce dernier affectera un agent communal pour le suivi de la prestation de service et sera l'interlocuteur privilégié de la collectivité

avec le prestataire. Cet agent communal validera le planning prévisionnel mensuel des interventions du prestataire.

Le prestataire détaillera dans une note technique les ressources humaines et techniques qu'il affectera pour la réalisation de la prestation demandée dans le présent règlement de consultation. Il expliquera également les conditions d'encadrement des personnels affectés à la mission et les conditions de sécurité au travail mises en œuvre pour intervenir. Lors d'interventions sur les ronds-points et des rues l'agent communal du maître d'ouvrage en lien avec les services municipaux avec le prestataire mettront en place les mesures de sécurité pour garantir la signalétique (permissions de voirie, panneaux, plots, etc.) nécessaire pour la sécurité des personnels espaces verts en intervention. Le prestataire devra donc impérativement prévenir à l'avance l'agent communal coordonnateur pour anticiper les autorisations administratives d'intervention sur la voie publique ouverte à la circulation.

Conditions financières

Le prix de la prestation à l'année est défini dans l'acte d'engagement, pièce contractuelle du présent dossier de consultation. La facturation des prestations se fera mensuellement à terme échu. Le prestataire transmettra au maître d'ouvrage au plus tard le 10 du mois suivant la facture du mois précédent. Le délai de paiement est garanti par la réglementation en vigueur soit 30 jours à réception de la facture. Le paiement se fait par mandat administratif.

Le maître d'ouvrage peut, dans certaines circonstances exceptionnelles, demander au prestataire d'intervenir ponctuellement pour répondre à un besoin d'entretien des espaces verts non définis dans le présent règlement de la consultation. Le prestataire indiquera dans l'acte d'engagement le coût forfaitaire d'une intervention supplémentaire au contrat sur la base d'un taux à la journée.

Le prix de la prestation prévue au présent règlement de la consultation sera révisable chaque année sur la base de l'augmentation de la valeur du SMIC, soit de manière générale le 1^{er} juillet. L'augmentation prendra effet à la date anniversaire du contrat, soit le 1^{er} septembre de chaque année.

Condition de résiliation

Le présent marché est conclu pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction sans pouvoir excéder trois reconductions soit au plus tard jusqu'au 31 août 2019. Chacune des parties s'engage à respecter les conditions du présent marché. Toutefois si l'une des parties souhaite mettre fin au contrat elle devra le faire en transmettant à l'autre partie une lettre recommandée avec accusé de réception son intention de ne plus suivre le contrat. La demande devra parvenir impérativement à l'autre partie au moins trois mois avant la date effective de la fin du contrat demandée.

Contenu et remise de l'offre

Le candidat devra joindre à son offre :

- L'acte d'engagement DC3 ;
- L'avis d'appel public à la concurrence valant règlement de consultation, daté et signé pour acceptation ;
- Une présentation sommaire de la société en précisant spécifiquement les moyens humains et techniques qui seront dédiés à la mission ;
- Un mémoire justificatif pour préciser notamment les modalités d'intervention pour finaliser la prestation et garantir la bonne continuité de livraison de la prestation selon un phasage chronologique.

Le candidat auquel il est envisagé d'attribuer le marché produira en outre les documents mentionnés au I et II de l'article 46 du code des marchés publics cinq jours maximum après que le représentant du pouvoir adjudicateur les lui ait demandés.

Le maître d'ouvrage précise que le mémoire justificatif du candidat joint à son offre et paraphé devient contractuel.

L'offre pour être déposée directement en mairie à l'adresse indiquée au 1° ou transmise par voie électronique à l'adresse : dga@ville-poussan.fr

Critères d'attribution et pondération

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération et rappelés dans le règlement de la consultation :

- Valeur technique de l'offre : 70 %
- Prix de la prestation : 30 %

Critères de notation de la valeur technique de l'offre :

- Moyens humains et techniques pour la réalisation de la mission (10 points) ;
- Explication sur la méthodologie retenue pour exécuter les prestations de service et garantir la tenue des calendriers d'intervention (10 points) ;

Modalité d'obtention des documents relatifs à la consultation et renseignements complémentaires

Les demandes sont à adresser par simple courrier à l'attention de :

M. Thierry AMOUROUX, Directeur Général des Services

1, Place de la mairie – 34560 POUSSAN : dgs@ville-poussan.fr

Date limite de réception des offres :

Lundi 17 août 2015 à midi.

Date d'envoi du présent avis à la publication :

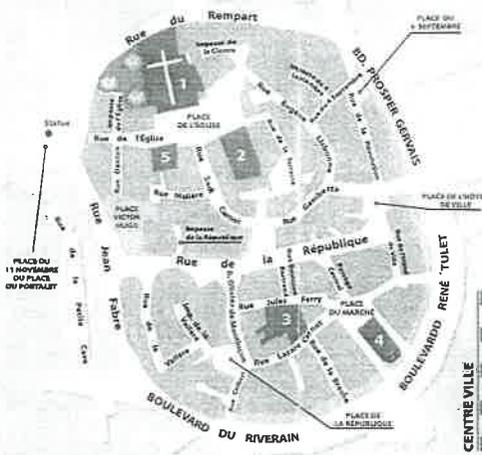
Mercredi 29 juillet 2015

Date d'envoi à la publication : mercredi 29 juillet 2015

Le candidat :

Date, cachet et signature

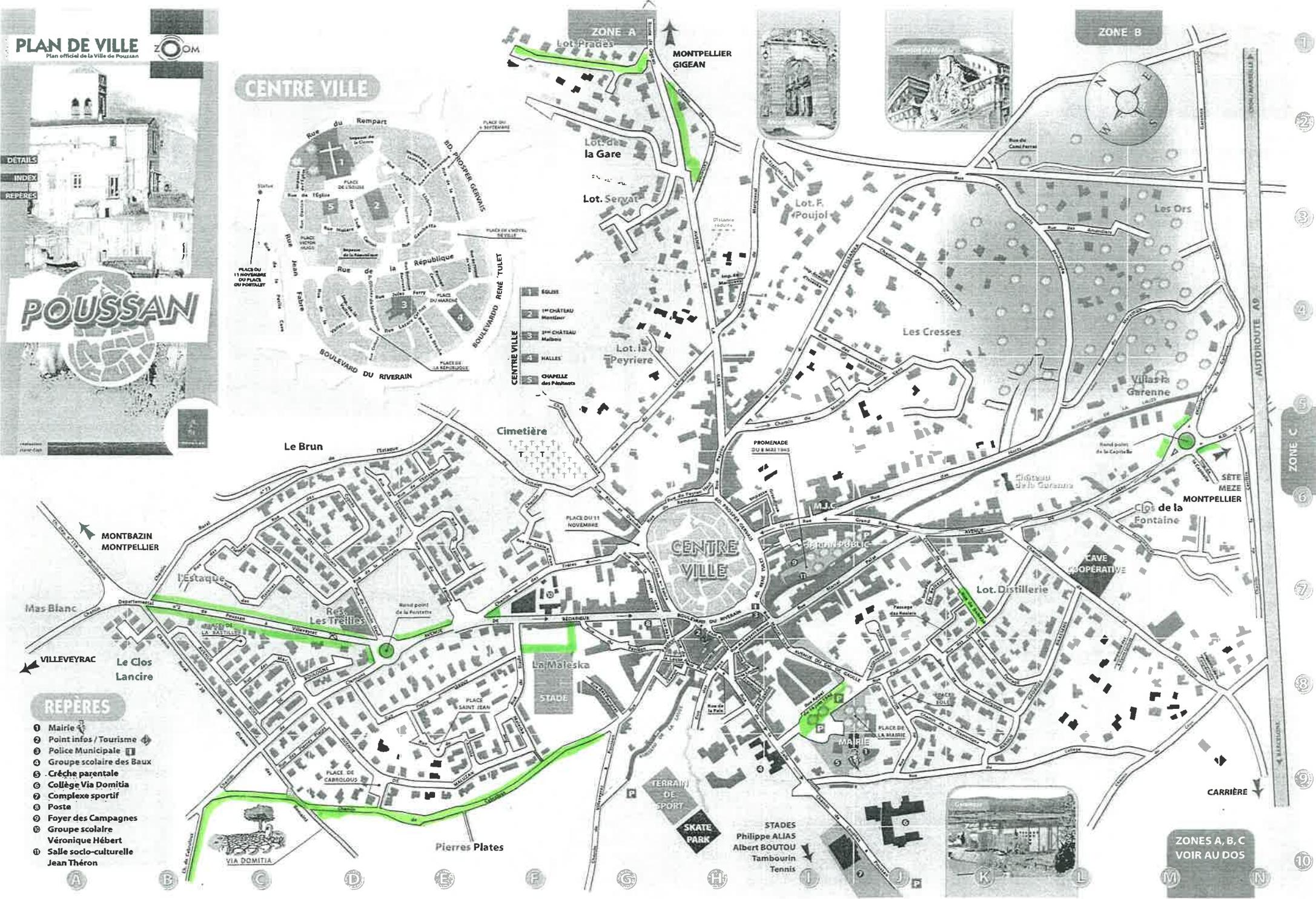
CENTRE VILLE



- CENTRE VILLE**
- 1 EGLISE
 - 2 1^{er} CHATEAU Montpellier
 - 3 2nd CHATEAU Malbou
 - 4 HALLES
 - 5 CHAPELLE des Pêcheurs

REPÈRES

- ① Mairie
- ② Point infos / Tourisme
- ③ Police Municipale
- ④ Groupe scolaire des Baux
- ⑤ Crèche parentale
- ⑥ Collège Via Domitia
- ⑦ Complexe sportif
- ⑧ Poste
- ⑨ Foyer des Campagnes
- ⑩ Groupe scolaire
- ⑪ Véronique Hébert
- ⑫ Salle socio-culturelle Jean Théron



ZONES A, B, C
VOIR AU DOS

EXTRAIT DU PLAN COMMUNAL



Référence de l'extrait :

Le présent extrait est :
GRATUIT !

Cachet:

RTe de Jillevevac

Extrait certifié conforme
au plan communal
- à la date ci-dessous

A ...
le 26/06/2015
Signature

DEPARTEMENT

MAIRIE

<Convexe>

COMMUNE

SERVICE DU PLAN

Section: **BE**

POUSSAN 2014

Echelle: 1/1250

EXTRAIT DU PLAN COMMUNAL



Référence de l'extrait :

Le présent extrait est :
GRATUIT !

Cachet:

PLACE DE LA MAIRIE

Extrait certifié conforme
au plan communal
- à la date ci-dessous

A ...
le 26/06/2015
Signature

DEPARTEMENT

MAIRIE

<Convexe>

COMMUNE

SERVICE DU PLAN

Section: **3I**

POUSSAN 2014

Echelle: 1/1250

EXTRAIT DU PLAN COMMUNAL



Référence de l'extrait :

Le présent extrait est :
GRATUIT !

Cachet:

Extrait certifié conforme
au plan communal
- à la date ci-dessous

A ...
le 26/06/2015
Signature

DEPARTEMENT

MAIRIE

<Convexe>

COMMUNE

SERVICE DU PLAN

Section: **AW**

POUSSAN 2014

Echelle: 1/2000

EXTRAIT DU PLAN COMMUNAL



Référence de l'extrait :

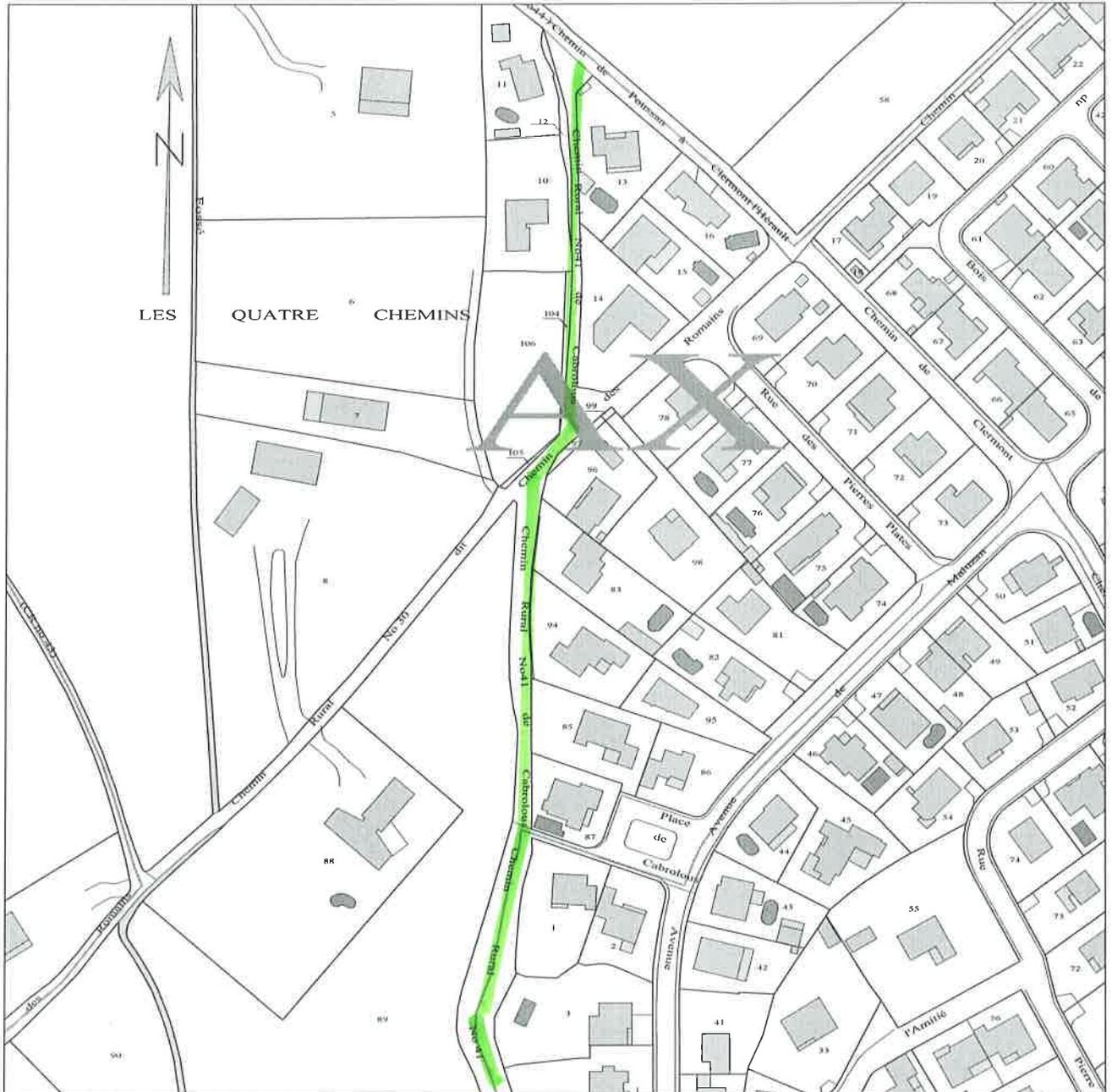
Le présent extrait est :
GRATUIT !
Cachet:

CHETIV DE CAROLOUS

Extrait certifié conforme
au plan communal
- à la date ci-dessous

A ...
le 26/06/2015
Signature

EXTRAIT DU PLAN COMMUNAL



Référence de l'extrait :

Le présent extrait est :
GRATUIT !
Cachet:

CHEMIN DE CABROLOUS (suite)

Extrait certifié conforme
au plan communal
- à la date ci-dessous

A ...
le 26/06/2015
Signature

DEPARTEMENT

MAIRIE

<Convexe>

COMMUNE

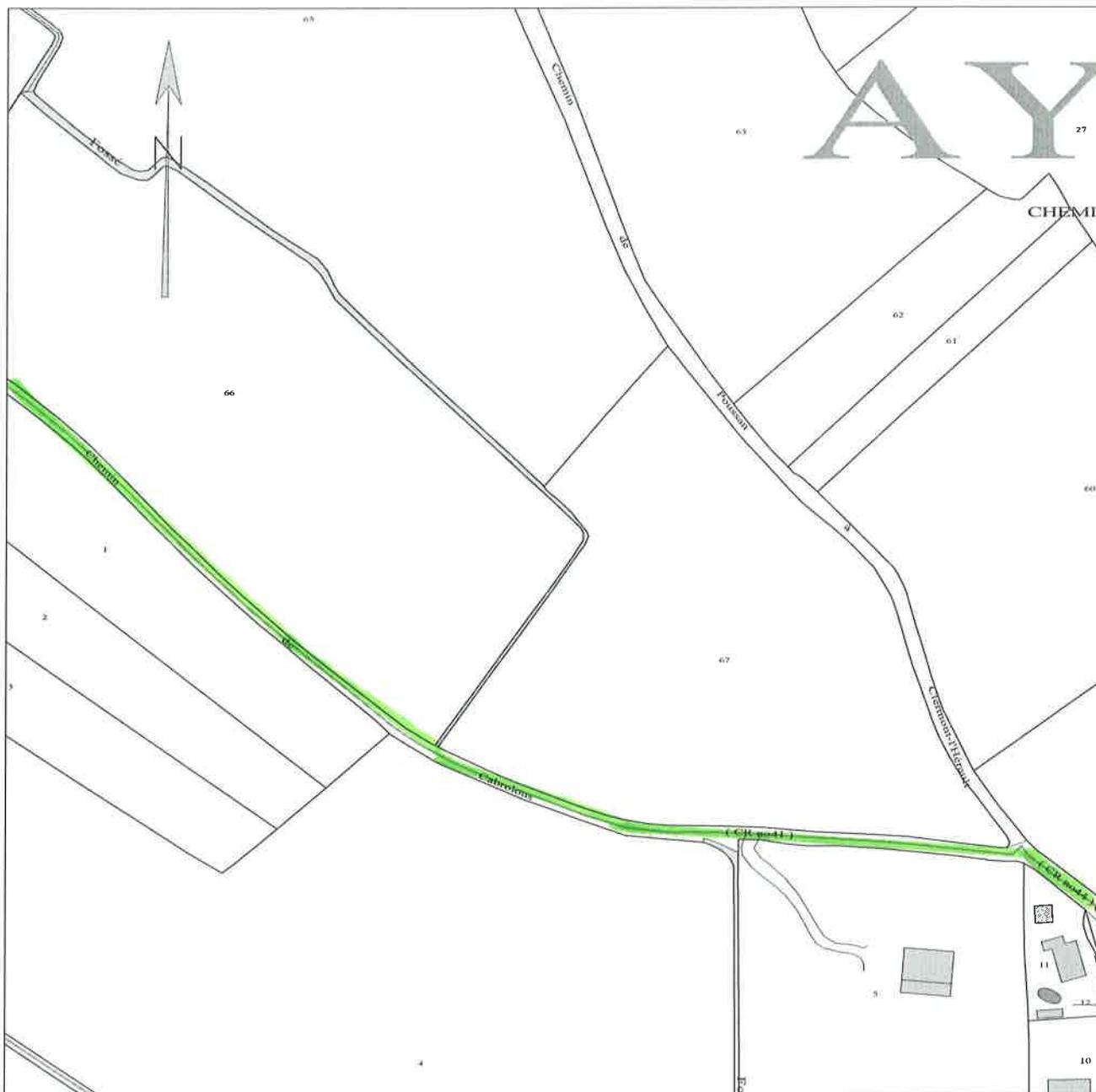
SERVICE DU PLAN

Section: ..

POUSSAN 2014

Echelle: 1/2000

EXTRAIT DU PLAN COMMUNAL



Référence de l'extrait :

Le présent extrait est :
GRATUIT !

Cachet:

CHENID DE LABELOUS (suite)
(feuille 3)

Extrait certifié conforme
au plan communal
- à la date ci-dessous

A ...
le 26/06/2015
Signature

DEPARTEMENT

MAIRIE

<Convexe>

COMMUNE

SERVICE DU PLAN

Section: **Aw**

POUSSAN 2014

Echelle: 1/1250

EXTRAIT DU PLAN COMMUNAL



Référence de l'extrait :

Le présent extrait est :
GRATUIT !
Cachet:

**Parking école maternelle U.H
 (croisement ch des Fréjères
 Avenue de Bétharieux**

Extrait certifié conforme
au plan communal
- à la date ci-dessous

A ...
le 26/06/2015
Signature

DEPARTEMENT

MAIRIE

<Convexe>

COMMUNE

SERVICE DU PLAN

Section: **BH**

POUSSAN 2014

Echelle: 1/1250

EXTRAIT DU PLAN COMMUNAL



Référence de l'extrait :

Le présent extrait est :
GRATUIT !
Cachet:

La Gace et l'arrêt de Bus

Extrait certifié conforme
au plan communal
- à la date ci-dessous

A ...
le 26/06/2015
Signature

DEPARTEMENT

MAIRIE

<Convexe>

COMMUNE

SERVICE DU PLAN

Section: **BR**

POUSSAN 2014

Echelle: 1/1250

EXTRAIT DU PLAN COMMUNAL



Référence de l'extrait :

Le présent extrait est :
GRATUIT !
Cachet:

LATISSEMENT PRADES

**- Parking
- Transformation**

Extrait certifié conforme
au plan communal
- à la date ci-dessous

A ...
le 26/06/2015
Signature

DEPARTEMENT

MAIRIE

<Convexe>

COMMUNE

SERVICE DU PLAN

Section: **AW**

POUSSAN 2014

Echelle: 1/1250

EXTRAIT DU PLAN COMMUNAL



Référence de l'extrait :

Le présent extrait est :
GRATUIT !

Cachet:

MALESCA (Parking)

Extrait certifié conforme
au plan communal
- à la date ci-dessous

A ...
le 26/06/2015
Signature

DEPARTEMENT

MAIRIE

Section: **AT.AS**

COMMUNE

SERVICE DU PLAN

POUSSAN 2014

Echelle: 1/1250

EXTRAIT DU PLAN COMMUNAL



Référence de l'extrait :

Le présent extrait est :
GRATUIT !

Cachet:

Rue de BELBÉZÉ

Extrait certifié conforme
au plan communal
- à la date ci-dessous

A ...
le 26/06/2015
Signature